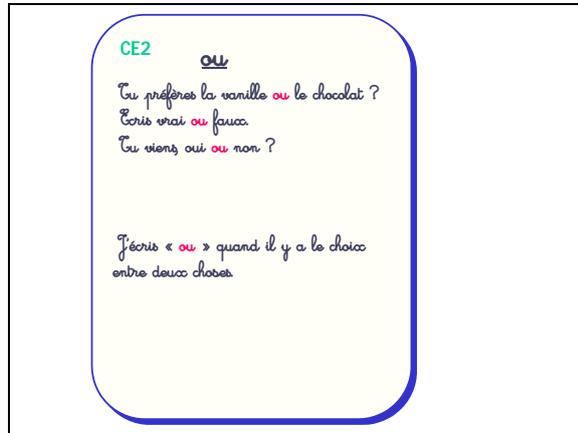


1.1. Les écrits de référence

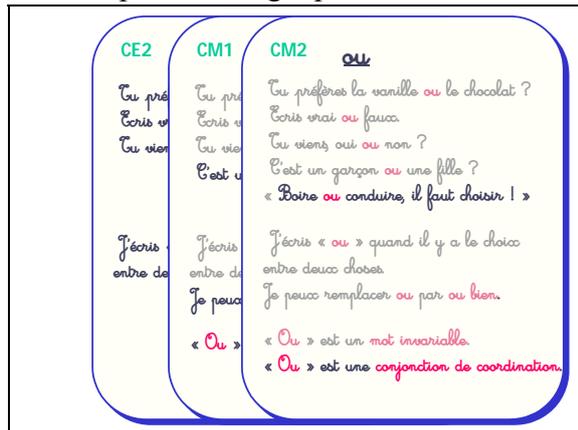
A. Présentation PowerPoint



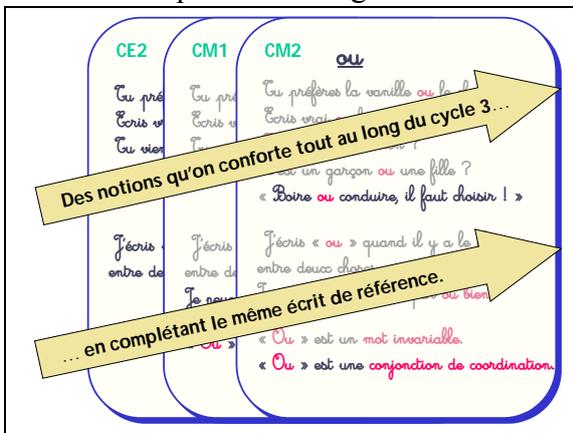
Sur un cahier ou un classeur, au CE2 :
collecte d'exemples (outil de référence
analogique),
première règle procédurale



Au CM1, on ajoute un ou deux exemples,
une règle procédurale,
et une première catégorisation.



Au CM2, on complète encore les trois
parties de la fiche.



- On constitue un outil de référence que l'élève conserve sur tout le cycle.
 - Le classeur permet de modifier l'organisation des notions, l'ajout ou le retrait ou le remplacement de pages selon les besoins.
 - L'organisation de l'outil doit tenir compte d'une typologie d'erreurs si l'on veut qu'il soit opérationnel et que les élèves s'en servent d'une façon autonome.
- Il faut entraîner explicitement les élèves à l'utilisation de cet outil

B. Ensemble de 7 documents reproduisant les écrits de référence disponibles dans différentes classes (classeur, memento ou manuel) à propos de l'orthographe de la conjonction "ou"

Document 1 G3

Reconnaître **ou**

Ou donne le choix entre deux choses, personnes, animaux...

à gauche **ou** à droite
un marteau **ou** une pince
gentil **ou** méchant
un film **ou** un reportage
plus **ou** moins
un roman **ou** une bande dessinée

.....
.....
.....

Ou donne le choix entre deux actions.

Il mange **ou** il boit.
Tu travailles **ou** tu es puni.
Vous restez **ou** vous partez.

.....
.....
.....

(Extrait d'un classeur qui suit l'élève pendant tout le cycle 3)

Homophones (extrait du memento « L'Artichaut », éd. Hatier)

...	Mot	Substitut	Exemples	Raisonnement
11.	on ont	...		
12.	ou où	ou bien ou bien	Tu viens, oui ou non ? Où faut-il aller ?	Tu viens, oui ou bien non ? Où bien faut-il aller ?
13.	peu peut peux	...		

Document 2

ou **Document 3**

Tu préfères la vanille **ou** le chocolat ?
Écris vrai **ou** faux.
Tu viens, oui **ou** non ?
C'est un garçon **ou** une fille ? [ajouté au CM1]
« Boire **ou** conduire, il faut choisir ! » [ajouté au CM2]

- J'écris « **ou** » quand il y a le choix entre deux choses.
- Je peux remplacer **ou** par **ou bien**. [ajouté au CM1]

► « **Ou** » est un mot invariable.

► « **Où** » est une conjonction de coordination. [ajouté au CM2]

(Extrait d'un classeur qui suit l'élève pendant tout le cycle 3)

ou ou où

Document 4

ou est une conjonction. Elle peut être remplacée par **ou bien**.
où est un adverbe ou un pronom relatif. Il indique le plus souvent une idée de lieu.

Exemple : Où irez-vous mercredi ? À la piscine **ou** au cinéma ?
ou bien

(A portée de mots, cycle 3 niveau 2, éd. Hachette)

ORTHOGRAPHE Ou - et

Document 5

Ou et **et** servent à relier deux éléments, qui sont le plus souvent de même nature. *Ou* propose un choix, *et* additionne deux éléments.

les horaires et les prix (deux noms)
partir et voyager (deux verbes)
sincères et distingués (deux adjectifs)

► *Et* et *ou* sont invariables. Ce sont des **conjonctions de coordination**.

(Multi Français CM1, éd. Istra)

ou et où

Document 6

ATTENTION !
Ne confonds pas *ou* et *où*.

Exemple : **Où** court-il si vite ?
Arrêtez **ou** je reprends le ballon.

Quand on peut remplacer **ou** par **ou bien**, on ne met pas d'accent.

(La semaine de français CE2, éd. Nathan)

► **Les homonymes grammaticaux**

Document 7

ce ...	se ...
ou Conjonction de coordination qui exprime un choix <i>Tu préfères le rouge ou le bleu ?</i>	où Pronom relatif qui indique un lieu <i>Voici l'immeuble où j'habite.</i>
mais ...	mes ...

► **Les mots invariables**

Les conjonctions de coordination

mais	...
ou	Pour exprimer un choix entre deux : <i>Préfères-tu aller à la piscine ou en forêt ?</i>
or	...

(Ricochets CM1, éd. Magnard)

C. Synthèse de l'exposé

Fonctions de l'écrit de référence

Institutionnalisation d'une connaissance : le fait de rédiger un écrit de référence (ou d'en prendre connaissance dans un manuel, un mémento, sur une photocopie...) donne le signal à la classe qu'on a achevé l'exploration d'une notion (au moins temporairement), que l'on a construit un savoir nouveau, une compétence nouvelle.

Constitution d'une "boîte à outils" pour écrire : il ne suffit pas d'avoir un écrit de référence dans un cahier, un classeur ou un manuel ; il faut que les élèves apprennent à retrouver l'information quand ils en auront besoin et soient en mesure de se servir de cette information de manière autonome.

Conceptualisation progressive de la langue en tant que système : les écrits de référence sont organisés de manière systématique : la constitution et l'utilisation d'une typologie d'erreurs permet aux élèves d'organiser leurs savoirs, d'abord morcelés, partiels, isolés, en un système plus global, plus cohérent, plus structuré : le système des accords, le système des temps de conjugaisons, le système graphophonologique, ...

Aide à la mémorisation : d'une part, cet écrit de référence est celui que l'on peut donner à apprendre en leçon. D'autre part, le fait de se reporter systématiquement à cet écrit de référence quand on fait une erreur renforce la mémorisation de la notion.

Aide à la cohérence de l'enseignement : si le classeur (ou le cahier) de référence suit l'élève pendant tout le cycle 3, on rend l'enseignement plus efficace : moins de perte de temps (redites, copie de la même leçon année après année), moins de rupture de repères pour l'élève d'une année à l'autre, prise en compte des acquis plus facile pour l'élaboration d'une programmation annuelle par l'enseignant en début d'année.

Comment les élèves se servent-ils des écrits de référence ?

▪ Niveau 1 : comparaison, analogie

Si l'élève hésite pour écrire : "Maman [ε] papa sont partis au cinéma", il compare à :

- un chien **et** un chat,
- une pomme **et** une poire, etc.

La ressemblance de structure (X et Y) et de sens (deux éléments qui sont ensemble, X + Y) lui permettent implicitement de choisir "et" pour "Papa **et** maman". L'élève ne se sert pas d'une procédure explicite mais plutôt de sa capacité générale à catégoriser, à être capable de décider si, oui ou non, deux éléments sont similaires, analogues, mais sans expliciter les caractéristiques qu'ils ont en commun.

▪ Niveau 2 : utilisation de procédures

Si l'élève hésite pour écrire : Maman [ε] papa sont partis au cinéma, il teste des procédures :

- est-ce que ce [ε] est placé entre deux éléments qui s'ajoutent ?
- est-ce que je peux dire : "Maman **et puis** papa" ?
- est-ce que c'est le verbe être ? est-ce que je peux conjuguer ce [ε] ?
- est-ce que ce [ε] fait partie de la même catégorie de mots que "ou" ? Est-ce que je pourrais dire "Maman **ou** papa ?"

Ici, la réflexion se fait sans le support d'exemples ou d'analogies, mais à partir de procédures plus ou moins explicites et mémorisées, disponibles en mémoire ou retrouvées dans l'outil de référence.

▪ Niveau 3 : accès direct à la catégorie, automatisation

A ce niveau, l'élève n'a plus d'hésitation : l'accumulation d'expériences où il a lu ou écrit des énoncés de type "X et Y", l'automatisation de l'utilisation des procédures de niveau 2 (de plus en plus rapides et prenant de moins en moins de place dans l'attention consciente et dans la mémoire de travail), la connaissance de toutes les caractéristiques de "et" (c'est un mot invariable, ce n'est pas un verbe, etc.), la conceptualisation qui permet de rattacher "et" aux autres conjonctions de coordination et d'augmenter la "distance conceptuelle" entre "et" et "est", c'est-à-dire entre la classe des conjonctions et la classe des verbes, tout ceci constitue la compétence de l'expert, atteinte le plus souvent au collège, voire plus tard, et dans certains cas, malheureusement, jamais.

N.B. : ces trois niveaux coexistent plus ou moins, il n'y a pas de coupure nette entre les trois !